



MOBILISÉ.E.S LE 27 JANVIER POUR NOS SALAIRES, NOS EMPLOIS, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, NOS LIBERTÉS

Les derniers chiffres de l'indice des prix, + 2,8 % sur un an, et les fortes hausses des prix dans l'énergie notamment, expliquent pourquoi salaires et pouvoir d'achat sont revenus au premier rang des préoccupations des salariés.

Ajoutons à cela le fait que les pensions de retraite étant sous-indexées depuis vingt ans, une vie de travail au SMIC, qui concerne des millions de salariés ne procure qu'une retraite minimaliste de 900 € par mois **et que nos retraités voient leur niveau de vie baisser sans cesse !!**

Le gel de la valeur du point d'indice depuis des années a déjà produit des ravages sur le pouvoir d'achat des agent(e)s de la Fonction Publique, et seul un dégel du point d'indice avec rattrapage des onze dernières années serait une mesure à la hauteur des besoins.

**Ainsi chacun le constate dans son quotidien :
Il y a un réel décalage entre le coût de la vie et nos rémunérations !!!**

Aussi pour les organisations syndicales, il est urgent d'augmenter très fortement le SMIC, les salaires, les pensions de retraites, les minimas sociaux et le point d'indice !! Il s'agit d'une urgence sociale !

2021, nouvelle année de pandémie, a pourtant été l'année record des résultats du CAC 40 et des plus grandes entreprises. Il est plus que temps que les richesses produites dans ce pays soient réparties de manière plus justes et que nous en recevions notre juste part !!!

L'augmentation de la feuille de paie n'est pas la cause de l'inflation, n'en déplaise au président du MEDEF pour qui « hausse des salaires dit hausse des prix ». 40 ans d'allègements de cotisations sociales, qui affaiblissent notre protection sociale, n'ont jamais amené ces entreprises à augmenter les salaires. Mais elles nous ont amené à la situation que nous connaissons : des services publics qui ne peuvent plus faute de moyens assurer leurs missions aux citoyens !

Augmenter les salaires ne contrarie nullement l'emploi, cela le favorisera et permettra aux entreprises de recruter plus facilement avec des métiers mieux rémunérés.

À condition de réduire le coût du capital ! Tel est l'enjeu de la bataille pour défendre le pouvoir d'achat des salarié.e.s et des retraité.e.s. Aujourd'hui encore, tous les arguments sont mobilisés pour éviter de parler de l'augmentation des salaires. Car ouvrir le débat sur les salaires, c'est s'interroger collectivement sur l'utilisation des richesses créées, c'est aller chercher de vraies solutions pérennes et ne pas se contenter d'un chèque cadeau comme le propose le gouvernement !!

Il reste que la question enfle dans toutes les têtes, pour preuve : le nombre de luttes qui s'engagent sur la question des salaires : Schneider Electric, Naval Group, les salariés de l'action sociale et du médico-social !!

Dans les entreprises où les salariés s'emparent du sujet, les directions sont contraintes de lâcher du lest, comme c'est le cas chez Ayor Bathroom à Roullet par exemple. Un signe encourageant pour tous les autres !!

La journée unitaire interprofessionnelle du 27 janvier, avec les nombreuses luttes de la période, doit permettre de construire le rapport de force permettant de gagner sur les revendications et de réarmer notre système de santé.

L'UNITÉ D'ACTION EST UNE IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ.

LE 27 JANVIER 2022,

ACTIFS ET ACTIVES, PRIVÉ.E.S D'EMPLOI, JEUNES, ÉTUDIANT.E.S ET RETRAITÉ.E.S,

TOUTES ET TOUS MOBILISÉ.E.S

**DÉPART DE LA MANIFESTATION DÉPARTEMENTALE : 10 HEURES
PLACE DE LA BUSSATTE À ANGOULÊME**

